



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Soutien et mesures en période COVID-19

La formation professionnelle tient le cap et les efforts se poursuivent

6469 contrats d'apprentissage ont été signés au final dans le canton de Vaud en 2020. Les mesures prises par le Conseil d'Etat combinées aux efforts et à la résilience des entreprises ont permis d'atteindre, malgré les craintes, un résultat finalement supérieur (+1,3%) au nombre de contrats signés en 2019. Alors que la situation reste tendue et que les perspectives sont incertaines, les efforts de valorisation de la formation professionnelle continuent. L'orientation et la certification des jeunes progressent, la certification des adultes aussi. Ces résultats ne doivent pas faire oublier les défis à venir en 2021, comme la disponibilité des stages ou les rendez-vous d'orientation qui doivent se réinventer

Dans son Programme de législature 2017-2022, le Conseil d'Etat s'est fixé comme première mesure la mission de renforcer la formation professionnelle. Le plan d'action pour concrétiser cette volonté politique prévoit de promouvoir la formation professionnelle, de prévenir les échecs et de favoriser la création de nouvelles places d'apprentissage. Mais alors que les mesures de ce plan d'action avaient commencé de porter leurs fruits, la première vague du coronavirus a constitué un facteur perturbateur dans cette progression avec, après deux mois de semi-confinement, une diminution de 26% du nombre total de contrats d'apprentissage signés par rapport à 2019. Tous les secteurs économiques ont été touchés de plein fouet par un contexte d'incertitudes qui se prolonge encore aujourd'hui. Cependant et grâce aux décisions politiques, à la motivation des jeunes et à l'engagement des conseiller-ère-s en orientation, des enseignant-e-s et à la résilience des entreprises, la situation au 15 novembre 2020 permet de recenser 6469 contrats d'apprentissage signés, soit 1,3% de plus qu'à la même période en 2019.

Rattrapage impressionnant concernant la signature des contrats

Le nombre final de contrats signés s'explique notamment par les mesures introduites pour faire face aux effets de la pandémie sur l'apprentissage. 16 millions du fonds de

lutte contre le chômage ont été alloués pour prendre en charge la moitié du salaire des apprenti-e-s de première année. Plus de 3800 contrats ont pu bénéficier de cette aide. La prolongation au 15 novembre du délai de signature des contrats d'apprentissage a permis de faciliter les décisions des entreprises. L'encadrement des apprenti-e-s ayant perdu leur place d'apprentissage en raison de la pandémie a aussi été renforcé. Les départements de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) ainsi que de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) saluent l'implication des entreprises formatrices vaudoises et les efforts de toutes les personnes qui ont commencé leur formation en cette année 2020 si particulière. Sans eux, ce résultat spectaculaire n'aurait pas été atteint.

Continuer les actions et chantiers en cours malgré la crise liée à l'épidémie

Au-delà des éléments liés à la lutte contre les effets du coronavirus sur la formation professionnelle, les actions du DFJC continuent de s'inscrire dans la durée. Les premiers signes d'une meilleure orientation se font ressentir, permettant à davantage de jeunes d'éviter de passer par des périodes de transition. La Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP/DGEP) ont joint leurs efforts pour améliorer la recherche de places d'apprentissage et le suivi des élèves qui n'avaient pas encore signé de contrat dans la profession qu'ils avaient choisie. L'ouverture de 3 classes de 12ème année - qui permettent d'obtenir un certificat de fin d'étude - donne des perspectives à des élèves au parcours scolaire difficile ou ayant des lacunes particulières. Le programme LIFT s'est par ailleurs déployé à travers 51 établissements du secondaire I et a donné l'occasion à 350 écoliers de suivre des stages en entreprise. Pour 60% d'entre eux, ce stage a débouché sur la signature d'un contrat d'apprentissage. Enfin 300 nouvelles places d'apprentissage ont été créées pour l'année 2020-2021, portant à plus de 900 (sur un objectif de 1000 en fin de législature) les places créées depuis 2017 dans les secteurs privé, public et subventionné. Dans le domaine de la formation continue, la validation des acquis (VAE) et la certification des adultes (CPA) connaît par ailleurs une progression significative.

Trouver des solutions pour les rendez-vous d'orientation

Malgré cette évolution positive, le Canton doit poursuivre son action afin de permettre aux jeunes qui vont finir leur scolarité obligatoire l'été prochain de trouver leur future voie professionnelle. Les portes ouvertes des lieux de formation ne peuvent se tenir normalement, tout comme les salons et autres grands rendez-vous d'orientation; parallèlement, les stages sont aussi plus difficiles à trouver. Dans ce contexte, une solution de rechange au Salon des métiers est en préparation dans un format numérique pour 2021.

Construire sur l'expérience de 2020 pour affronter les défis de 2021

Les incertitudes liées à la deuxième vague pandémique dont les effets ne sont pas encore tous identifiés mobilisent les acteurs de la formation professionnelle. Grâce aux partenariats renforcés entre les services de l'Etat et le tissu économique, les conseillers d'Etat Philippe Leuba et Cesla Amarelle entendent s'appuyer sur l'expérience acquise et les résultats obtenus en 2020 pour faire face aux prochains défis.

Lausanne, le 23 novembre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DEF, Lionel Eperon, directeur général, Direction générale de l'enseignement postobligatoire

TÉLÉCHARGEMENTS